

## Appel à Candidature

### Accompagnement et mise à disposition temporaire d'un local d'activité pour professionnel débutant dans le domaine du bien-être à Montsûrs (53)

- ✓ Vous êtes nouvellement praticien ou accompagnateur dans le domaine du bien-être et vous cherchez un local d'activité à l'EST de Laval pour tester votre activité ?
- ✓ Vous êtes motivé pour intégrer un petit pôle santé/bien-être composé de professionnels complémentaires et vous êtes favorable au partage de locaux ?
- ✓ Vous êtes partant pour vous faire accompagner dans le cadre de la Coopérative d'Activité et d'Emploi Coodem ?
- ✓ Vous avez envie de réunir toutes les conditions favorables pour tester et démarrer votre activité ?

Cette opportunité est peut-être faite pour vous !

#### I. Informations générales

- Où ? Le local est situé à Montsûrs (53150) , place Crotigné en plein cœur de Bourg, dans l'ancien Bâtiment de la Poste, réhabilité par la commune.
- Quand : la livraison du chantier est prévu début 2024. La durée de mise à disposition du local sera fixée entre 6 mois et un an.

- Avec qui ?

en RDC 3 cellules commerciales : salon de coiffure, agence d'assurance et salon esthétique  
en R +1 (accès escaliers et PMR avec ascenseur) 5 locaux pour des professionnels de santé et de bien-être :

- 1.une infirmière libérale
- 2. deux ostéopathes
- 3 et 4 partage par des professionnels du bien-être locataires de la commune de Montsûrs : naturopathie, sophrologie, shiatsu, do in, somatopathie, réflexologie...
- 5. Local Coodem

- Comment : Coodem loue un local qu'elle met à disposition d'un ou plusieurs professionnels qui souhaitent tester un démarrage d'activité sur une période de 6 mois à un an.

#### II. Présentation de Coodem

Coodem est une SAS sous statut SCOP, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Laval avec le n° Siret 45098283000025 - code APE : 8299Z.

Coodem est une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE), c'est-à-dire une coopérative d'entrepreneurs. Elle s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent tester un projet d'activité économique ou qui ont le désir de créer leur propre emploi à partir de leur savoir-faire. Elle offre ainsi une alternative à la création d'entreprise classique : exercer son activité de manière autonome, tout en rejoignant une entreprise partagée.

Être entrepreneur à Coodem permet de :

- **Ne pas avoir à créer son entreprise** : Coodem héberge juridiquement l'activité, c'est donc la coopérative qui s'occupe des démarches administratives, fiscales, assurantielles.
- Bénéficier d'un **statut avantageux d'entrepreneur-salarié**. L'entrepreneur finance son salaire, et signe après une phase de test, un CDI au sein de la coopérative (similaire au portage salarial). Il bénéficie ainsi de la protection sociale comme tous les salariés au régime général (retraite, chômage, etc.) tout en étant indépendant dans la gestion et le développement de son activité
- **Utiliser les outils mutualisés de Coodem** : le suivi administratif, comptable et commercial de chaque entrepreneur-salarié est mutualisé et assuré par Coodem
- **Etre accompagné, formé dans une optique de professionnalisation** : Coodem accompagne chaque porteur de projet pour le conseiller sur le démarrage et le développement de son activité. Des formations sont également dispensées sur des sujets touchant à la vie et la gestion d'une activité : marketing, juridique, communication, comptabilité...
- **Évoluer dans un cadre collectif** : rejoindre Coodem, c'est intégrer un réseau d'entrepreneurs facilitant la coopération et le partage d'expériences et de compétences

### III. Caractéristiques techniques du local

**Localisation** : centre-bourg, 16 rue Crotigné 53150 MONTSÛRS

**Accessibilité** : 1<sup>er</sup> étage avec accès escalier et ascenseur extérieur (entretien par la commune)

**Loyer et charges (eau, électricité, chauffage et climatisation)** : pris intégralement en charge par Coodem

**Dimensions** : 13,22 mètres carrés

**Mobilier présent sur place** : un bureau, deux chaises, un fauteuil et un point d'eau "prêt à l'emploi"

**Mobilier fourni par chaque praticien** : tout autre mobilier utile (table de massage, tapis de sol...), décoration (en accord avec toutes les parties prenantes)

**Espaces partagés avec les locataires du R+1** : salle d'attente, salle de repos, sanitaires pour les visiteurs et sanitaires pour les professionnels.

**Entretien du local** : les espaces partagés et communs sont entretenus est assuré par la commune une fois par semaine. L'entretien du local Coodem, ménage et petit entretien est à la charge des utilisateurs.

#### IV. Profils recherchés

Coodem recherche des professionnels du bien-être (conseillers, praticiens, accompagnateurs...), qui désirent tester leur activité au sein du local de Montsûrs sur une période de 6 mois à un an.

Le local sera mis à disposition de plusieurs professionnels sur des durées variables et des périodes complémentaires. Un planning sera conçu et actualisé en accord avec les différents occupants.

a) Critères de recevabilité :

- Etre assurable en responsabilité Civile Professionnel dans la cadre du contrat collectif de Coodem.
- Justifier d'une formation, d'un diplôme ou d'une qualification délivrée en France

Les activités suivantes sont couvertes par la police d'assurance de Coodem (liste non exhaustive, merci de nous contacter) :

*Réflexologie, relaxologie, sensibilisation autour de l'autisme (TSA), sophrologie, soutien à la parentalité, aromathérapie, diététique, fasciapulsologue, hypnothérapie, kinésiologie, santé environnementale, maieuthésie, massage de bien-être, musicothérapie, naturopathie, ortho-bionomy, psychanalyste non médecin, psychologie énergétique, psychologue, psychopraticien, psychothérapeute, qualité de vie au travail, praticien Spa, thérapeute en PNL, CESF,*

Au titre de son ou ses activités déclarées, l'entrepreneur sera assuré s'il souhaite :

- Organiser des séances individuelles ou collectives
- Dispenser des conseils
- Animer des ateliers (possible dans d'autres lieux que le local de Montsûrs)

b) Activités exclues :

Pour des raisons assurantielles, certaines professions ne pourront pas exercer au sein de ce local :

- Professions de santé

Ne sont pas considérées comme prestations de services à la personne les actes de prévention, de diagnostic ou de soins relevant de la compétence des professionnels de santé mentionnés à la quatrième partie du Code de la santé publique : médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens,

orthophonistes, orthoptistes, audioprothésistes, opticiens-lunetiers.

- Soins esthétiques

Épilation au laser, lumière pulsée, maquillage permanent, injection de botox ou autres, acte d'électrothérapie, cryothérapie.

- Soins et manipulations physiques prodigués par un praticien non titulaire d'un diplôme de médecine

## **V. Modalités de contractualisation**

### a) Engagements des candidats

En candidatant à cet appel à projet, vous acceptez de rejoindre Coodem :

- Signature d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise et du règlement intérieur de Coodem
- Accepter l'accompagnement individuel et collectif par Coodem
- Formation par Coodem sur des sujets tels que la comptabilité, la communication, le juridique, etc.
- Participer à la vie de la coopérative (temps de rencontre avec les autres entrepreneurs de la coopérative...)
- Signature de la Charte du praticien Bien-Être de Coodem : l'entrepreneur doit lire et approuver cette charte, jointe en annexe à cet appel à projet. Elle permet de placer le cadre légal de toute activité "bien-être" en vigueur selon la loi française, et ainsi protéger en responsabilité Coodem et la mairie de Montsûrs.
- Faire assurer votre matériel, utilisé dans le local.

### b) Modalités financières

Le loyer du local ainsi que toutes les charges afférentes à son utilisation sont à la charge de Coodem qui loue le local à la mairie de Montsûrs.

### c) Sélection des candidats

Coodem portera une attention particulière à la compatibilité :

- du profil du candidats aux valeurs de la coopérative d'activité et d'emploi
- des activités des candidats avec les autres activités voisines ( impacts sonores ; olfactifs...)
- des activités des candidats avec celle des professionnels de la santé

## VI. Conditions de candidature

Merci de nous adresser :

- une courte lettre de présentation et de motivation,
- une copie de votre carte d'identité
- une copie de votre/vos diplômes ou certificats (en lien avec l'activité projetée).

Pour toutes questions, et/ou adresser votre candidature :

Cyril Coupé  
Chargé d'accompagnement  
02 43 56 69 25  
[cyril.coupe@coodemarrage.com](mailto:cyril.coupe@coodemarrage.com)  
Rue Louis de Broglie, Bâtiment C  
53810 Changé

Les partenaires du projet :

